

Tout document qui jette un peu de lumière sur cette triste guerre civile est précieux, qu'il précise une date, un fait ou une anecdote, et les feuillets du registre d'Anse sont d'autant plus précieux qu'ils sont en quelque sorte un journal de la campagne.

Journal est peut-être beaucoup dire, ce sont des notes concises et sèches, prises au jour le jour, à l'étape, auprès du feu du bivouac, sèches comme un itinéraire, concises comme un ordre de route, mais d'autant plus intéressantes qu'elles n'en sont que plus précises, traçant en quelque sorte le graphique de la marche de l'une des maîtresses pièces de cette vaste partie d'échecs dont l'enjeu était la royauté ou la république.

Elles ont été écrites, comme il ressort du texte même, par l'aumônier du régiment, pauvre nomade qui, en passant, jette un coup d'œil d'envie sur les grasses prébendes de tout repos, humble prêtre dont on ne sait rien, sinon son nom, Antoine Grangier; ses fonctions, aumônier du régiment de Bury, puis, au retour de cette campagne, vicaire à Anse, dont il devint sociétaire de l'église en même temps que curé de Civrieux en Franc-Lyonnais; enfin, la date de son enterrement 4 février 1650 (1).

---

(1) Bien que ce nom d'Antoine Grangier ne se trouve point dans ces notes, il n'y a pas à hésiter à les lui attribuer. Il y a identité absolue entre l'écriture des notes et celle des actes de baptême du 23 décembre 1633 à 1633, du feuillet 104 au feuillet 150<sup>vs</sup>. Au dessous du récit de voyage, à la suite du dernier paragraphe, on lit toujours de la même écriture cet acte inachevé: « Le 9 octobre 1623 fut baptisé François Grangier, » et à la suite sous une tache, « fils à François Grangier... », comme si le rédacteur des notes avait voulu, comme d'ailleurs beaucoup de prêtres, garder la mémoire de la naissance de quelque sien neveu. La signature des actes de baptême ne donne, il est vrai, que le nom de Grangier, mais le prénom est fourni f<sup>o</sup> 104 par le titre: « De la résidence